

# AUTORITÉ ET DÉLÉGATION<sup>1</sup>

*Sœur Joséphine-Mary Miller,  
Prieure générale des cisterciennes bernardines d'Esquermes*

Dans un premier temps, je parlerai plutôt de l'autorité, et dans un second temps, de la délégation. Mais la « séparation » ne sera pas complète, pour des raisons évidentes...

Quand j'ai commencé à réfléchir à ces sujets, certaines paroles de la Règle de saint Benoît se sont comme imposées à mon esprit. Chaque fois que je reprenais la réflexion, les mêmes paroles sont revenues. Je me suis dit : « Il y a quelque chose que je dois recevoir et essayer de vous transmettre ».

Voici ces paroles :

\*« *Ne jamais désespérer de la miséricorde de Dieu* » RB 4, 74.

\*Puis, parlant de l'abbé : « *Qu'il fasse toujours passer la miséricorde avant le jugement, pour être traité de même* » RB 64, 10

\*Enfin, la demande faite à chaque étape de l'initiation à la vie monastique : « *Que demandes-tu ?* » avec la réponse : « *La miséricorde de Dieu et celle de l'Ordre* ». Des paroles dont on comprend le sens de plus en plus au fur et à mesure que les années passent.

Ces paroles m'interpellent, me guident, me montrent un chemin depuis les débuts de ma vie monastique. Elles m'interpellent surtout, car si souvent je n'arrive pas à les vivre ! C'est à partir de ces paroles fondatrices que je vais essayer de partager avec vous mon expérience. Je n'ai rien d'autre à vous dire d'ailleurs. Si vous vous retrouvez un peu dans ce que je vais dire, tant mieux. Sinon, mes propos vont susciter autre chose en vous et c'est tout aussi bien. Ce qui importe ici, c'est que nous vivions ces journées dans la foi, ouvertes à l'Esprit Saint, à ce qu'il va nous suggérer.

---

<sup>1</sup> Conférence donnée aux Supérieures Bénédictines de France et Israël, réunies à Dougnes, du 4 au 8 février 2010.

Il me semble que nous n'aurons jamais une perception juste de l'autorité sans une expérience vécue et authentique de la miséricorde de Dieu, envers nous personnellement, envers d'autres.

Quand j'étais toute jeune religieuse, professe temporaire, il y avait dans la communauté où je me trouvais à ce moment-là une moniale très difficile, qui souffrait beaucoup et faisait souffrir. Elle aurait pu diviser la communauté et faire de vrais dégâts. Mais la prieure en charge, avec son assistante, donnaient toujours le dernier mot à la miséricorde à son égard, tout en reconnaissant pleinement les difficultés, et sans laisser tout faire. Le fruit de cette attitude, vécue pendant des années, a été une véritable communion fraternelle dans la communauté et le refus de « l'excommunication » à l'égard de cette sœur. Pour moi, ce fut une fameuse leçon, que je n'ai jamais oubliée et pour laquelle je demeure reconnaissante.

J'aimerais aller un peu plus loin sur ce chemin, en regardant l'abbesse ou la prieure elle-même. Elle doit non seulement éduquer sa communauté à la miséricorde, mais la vivre personnellement, la recevoir continuellement de Dieu et de ses sœurs. Je reprends ici deux extraits d'une homélie prêchée il y a quelques mois aux funérailles d'une abbesse qui avait été en charge pendant 25 ans. Le Père abbé qui a prêché la connaissait très bien et a dit ceci :

*« Elle a appris par la souffrance. Avant de mourir, elle faisait son bilan en concluant 'Si je devais recommencer ma charge, je changerais quelque chose : je serais plus douce, moins dure, plus compréhensive, surtout pour les sœurs qui souffrent. Mais j'ai dû souffrir d'abord moi-même pour savoir ce que c'est.' »*

Il a continué ainsi : *« La vraie communion n'abolit pas les différences. Elle ne corrige pas automatiquement nos penchants naturels... C'est pourquoi l'unité dans une communauté est à conquérir. C'est pourquoi elle fait aussi souffrir. C'est pourquoi le pardon est nécessaire. Ce pardon nous aide à guérir intérieurement des blessures reçues ou infligées... et dans les relations entre un abbé ou une abbesse et sa communauté, les blessures sont inévitables, le pardon réciproque est donc nécessaire. Nous savons que ce pardon peut être difficile, très difficile. Nous devons prier et travailler pour le recevoir comme une grâce. C'est une question de foi. »*

Si nous pouvons ouvrir dans nos communautés des espaces où le pardon peut être demandé et reçu, c'est une grâce merveilleuse pour la communauté et un facteur important dans sa construction et son renouvellement continu.

Pendant le Chapitre général des Trappistes en 2002, Dom Peter McCarthy, abbé de Guadalupe aux USA, a expliqué comment il voyait le service de l'autorité. Il a dit :

*« Quand j'étais jeune abbé, j'aurais donné l'image du Bon Pasteur pour expliquer comment je vois mon service d'Abbé. Après dix ans d'expérience, je ne dirais plus la même chose. Je pense plutôt à l'homme à la main desséchée de Marc, 3. Jésus lui demande de se tenir debout au milieu de l'assemblée, et de soulever son bras, justement la chose qu'il ne pouvait pas faire, sauf en faisant entièrement confiance à Jésus. Voilà l'exercice chrétien de l'autorité : être celui qui, au milieu de ses frères, confie sa faiblesse à la miséricorde du Christ, pour recevoir la guérison, pour lui-même et pour ses frères ».*

Nous pouvons aussi penser à David, au plus haut de son autorité de roi, qui reconnaît son péché avec Bethsabée (2 Sam 12, 13) : « J'ai péché contre Yahvé ». Cet aveu lui apprend jusqu'où va la miséricorde de Dieu, (sans que la justice soit négligée, on y reviendra).

C'est seulement quand nous nous reconnaissons pécheurs, quand nous acceptons le pardon de Dieu, que nous devenons capables à notre tour d'être pasteurs de nos communautés, capables de comprendre l'autorité comme un service qui fait grandir les autres, non comme un pouvoir qui domine.

En 2008, la CIVCSVA a publié un document intitulé « Le service de l'autorité et l'obéissance au cœur de la vie consacrée ». Ce document dit de très bonnes choses. Au n° 25 d) nous lisons :

*« L'autorité a un cœur miséricordieux – Saint François d'Assise, dans une lettre émouvante à un ministre (supérieur), donnait les instructions suivantes à propos d'éventuelles faiblesses personnelles de ses frères : 'Voici à quoi je reconnaitrai que tu aimes le Seigneur et que tu m'aimes, moi, son serviteur et le tien : si n'importe quel frère au monde, après avoir péché autant qu'il est possible de pécher, peut rencontrer ton regard, demander ton pardon, et te quitter pardonné. S'il ne demande pas pardon, demande-lui, toi, s'il veut être pardonné. Et même si, après cela, il péchait encore mille fois contre toi, aime-le plus encore que tu m'aimes, et cela pour l'amener au Seigneur. Aie toujours pitié de ces malheureux'.*

*L'autorité est appelée à développer une pédagogie du pardon et de la miséricorde, et à être pour cela instrument de l'amour de Dieu qui accueille, corrige et donne toujours une nouvelle possibilité au frère ou à la sœur qui se trompe et tombe dans le péché. Surtout, elle devra rappeler que, sans l'espérance du pardon, la personne a du mal à reprendre la route et tend inévitablement à rajouter le mal au mal, et les chutes aux chutes. La perspective de la miséricorde, au contraire, affirme que Dieu est capable de tirer du bien même des situations de péché (cf. 'Dives in misericordia'-1980 –*

n°6). *L'autorité s'emploiera donc à faire en sorte que toute la communauté apprenne ce comportement miséricordieux.* »

Voilà un des piliers fondateurs de l'exercice de l'autorité.

Un second qui en est la conséquence directe est de savoir faire confiance à nos sœurs, à l'Esprit Saint qui est à l'œuvre dans la communauté. Saint Benoît nous dit au chapitre 64 encore (v. 16), en parlant de l'abbé : « *Il ne sera ni agité, ni anxieux, ni excessif, ni obstiné, ni jaloux, ni soupçonneux, sans quoi il n'aura pas de repos* ».

J'espère que chacune d'entre nous a fait l'expérience joyeuse que le Seigneur est toujours prêt à renouveler sa confiance en nous. Si nous essayons de vivre dans la vérité avec lui, sa miséricorde, sa confiance nous comblent. J'espère aussi que nous avons connu des moments où notre communauté, nos supérieures nous ont fait confiance, et que cette expérience nous a aidées à grandir, à devenir capables de nous donner davantage aux autres.

Marie, à l'Annonciation, en est l'exemple parfait. Mais il y a aussi la femme adultère (Jean 8), Pierre au bord du lac de Tibériade après la résurrection (Jean 21), et tant d'autres exemples. Avons-nous conscience que l'exercice de l'autorité suppose que nous ouvrons les portes pour que d'autres fassent cette même expérience... ? Avouons que ce n'est pas toujours si facile que cela de faire grandir les autres !

Dans nos communautés, un jour on nous a élues. C'était (je l'espère !) un acte de foi et de confiance. (Je dis cela tout en reconnaissant qu'il y a des élections qui se passent mal pour des raisons diverses. Il y a aussi des fins de mandats, des démissions qui se passent mal). Quand une communauté élit sa supérieure, elle lui confie une certaine autorité. C'est un acte juridique, mais avant tout c'est un acte de foi. Dans un article sur l'autorité, dans la *Croix de Paris* du 29 mai 2006, Dom Denis Huerre, ancien abbé de la Pierre qui Vire, dit ceci : « *Expérience faite, je dirais que l'autorité de l'Abbé d'un monastère bénédictin ou cistercien ne se justifie que pour un service évangélique soumis à l'autorité unique des Écritures et du Christ. L'autorité de l'Abbé a pour source la foi des apôtres, et s'exerce en faisant appel à la foi des moines* ». Quelle joie pour nous quand cela se passe ainsi. Quelle tristesse quand c'est autrement !

Selon son habitude, Dom Denis nous situe dans la foi (3<sup>ème</sup> pilier fondateur avec la miséricorde et la confiance). L'autorité chrétienne n'a aucun sens si elle ne jaillit pas de cette foi, don de Dieu, de l'Esprit Saint, transmise par l'Église, vécue par la communauté monastique et par chacune des moniales. C'est la foi qui nous révèle le sens véritable de l'autorité dans nos communautés.

Auctoritas vient de *augere* c'est à dire 'faire grandir' :

- faire grandir dans le Christ, pour le Christ,
- selon l'exemple du Christ, en Église,
- avec la force de l'Esprit et pour la gloire du Père.

L'exercice de l'autorité est un acte spirituel qui s'incarne dans tous les détails de la vie. Dans le document sur l'autorité et l'obéissance, au n° 12 nous lisons :

*« Dans la vie consacrée, chacun doit chercher avec sincérité la volonté du Père car autrement ce serait la raison même de son choix de vie qui disparaîtrait ; mais il est également important de poursuivre ensemble une telle recherche, avec ses frères ou ses sœurs, parce que c'est justement cette recherche qui unit, qui constitue une famille unie au Christ.*

*L'autorité est au service de cette recherche, pour qu'elle se réalise dans la sincérité et dans la vérité. Dans l'homélie du début de son ministère pétrinien, Benoît XVI a affirmé de manière significative : 'Mon véritable programme de gouvernement est de ne pas faire ma volonté, ne pas poursuivre mes idées mais, avec toute l'Église, de me mettre à l'écoute de la Parole et de la volonté du Seigneur, et de me laisser guider par lui, de manière que ce soit lui-même qui guide l'Église en cette heure de notre histoire'. D'autre part, on doit reconnaître que la tâche de guider les autres n'est pas facile, tout particulièrement quand le sens de l'autonomie personnelle est excessif ou conflictuel et en compétition avec les autres. Il est donc nécessaire, de la part de tous, d'aiguiser le regard de foi en ce domaine qui doit s'inspirer de l'attitude de Jésus-Serviteur qui lave les pieds de ses apôtres pour qu'ils aient part à sa vie et à son amour (cf. Jn 13,1-17). »*

C'est bien dans l'esprit de la Règle de saint Benoît au chapitre 3. Tous, dans le monastère, à commencer par la supérieure, sont à la recherche de la volonté de Dieu. C'est cela l'exercice de l'autorité et c'est cela qui fait grandir. Dans nos Constitutions à nous, nous lisons dans le chapitre sur l'obéissance (n° 16) : *« Dans la foi et la docilité à l'Esprit, nous cherchons à garder une attitude de disciples 'à l'école du service du Seigneur'. Nous nous entraînerons dans l'humilité et la vérité, à reconnaître la voix du Seigneur dans l'Écriture, les appels de l'Église et du monde, les orientations et les décisions de l'Ordre, et à y répondre dans l'amour ».*

J'ai fait mention de l'expérience de la miséricorde, de la confiance et de l'importance de la foi comme fondamentales pour comprendre en quoi consiste l'exercice de l'autorité, et l'attitude de fond pour celle qui est invitée à l'exercer.

Tout cela est très beau, et très vrai, mais nous savons toutes combien la réalité quotidienne peut sembler, peut être loin de cet idéal. Les raisons en sont multiples. En deux jours, nous ne pouvons pas espérer trouver toutes les solutions. Nous pouvons, cependant, regarder quelques aspects de la réalité d'aujourd'hui, en espérant trouver ensemble un peu de lumière pour la suite.

D'abord, l'autorité a toujours été difficile à exercer et à vivre. Il ne faut pas se faire d'illusion à ce sujet. Nous connaissons les difficultés de notre époque, mais il suffit de lire un peu d'histoire monastique ou d'écouter nos sœurs âgées pour comprendre cela.

Quelques difficultés ou défis de notre époque :

a) *La faiblesse de la foi et l'ignorance très répandue de la doctrine chrétienne la plus élémentaire.* Cela est particulièrement vrai pour les plus jeunes générations, et ce n'est pas toujours leur faute. Dans les années de formation à la vie monastique, nous supposons parfois des bases de foi et de connaissance qui n'existent pas. Quand une difficulté surgit, nous nous rendons compte, souvent trop tard, que nos échanges sont comme sur des voies parallèles qui ne se rencontrent pas. Il n'y a pas de communion dans la foi d'où pourrait jaillir un chemin pour la suite. Trop souvent la rupture est inévitable.

b) *Une attitude très forte de méfiance envers l'autorité dans tous les secteurs de nos sociétés,* que ce soit l'Église, le monde politique, le monde des finances, l'éducation, les soins médicaux, la police, la vie de famille. Reconnaissons qu'il y a de bonnes raisons pour cela. Les scandales dans tous les secteurs (et nous n'en sommes pas encore au bout) ont fortement abîmé la confiance de beaucoup dans toute forme d'autorité. Si nous voulons éduquer nos sœurs à une obéissance adulte, à vivre pendant des décennies avec l'autorité d'une façon saine, il faut beaucoup de patience, de persévérance, et une pédagogie claire de notre but, qui tienne compte de la réalité de l'éducation donnée aujourd'hui dans nos écoles et lycées. Comme le dit Saint Benoît, la vie monastique suppose, de notre part comme de la part de toutes les sœurs, une attitude de disciple. Nous savons très bien que la vie monastique ne peut être comprise de l'extérieur, ni simplement par la raison. On la comprend en la vivant, et cela est à contre-courant de nos sociétés occidentales. Un exemple<sup>2</sup>: il s'agit d'une fille que j'ai rencontrée il y a quelques mois, extrêmement sympathique, qui a partagé notre vie pendant quelques jours, a goûté la liturgie, a retrouvé le sens de la prière et apprécié les valeurs de la vie communautaire. Mais sa vie privée n'était pas en cohérence avec ce que l'Église demande. Son point de vue était le suivant : « J'écoute ce que l'Église me dit, c'est du bon sens, mais finalement c'est moi qui décide et assume ma responsabilité. Je ne

vois pas, vu le comportement de notre société contemporaine, pourquoi je ferais autrement ». Des paroles qui font réfléchir... Quelle pédagogie trouver ?

c) Paradoxalement, depuis quelques années nous connaissons une nouvelle génération de plus jeunes sœurs. J'entends souvent maintenant qu'à côté des caractéristiques dont je viens de parler, il y a un nombre important d'entre elles qui cherchent à *retrouver les observances d'autrefois*, qui demandent / exigent une uniformité que les gens de ma génération avaient rejetée. Comment bien discerner dans de telles situations ? Est-on face :

- à une recherche de sécurité face à un monde très dur où tout est relatif ?

- une étape de croissance nécessaire pour mûrir ?

- une fuite malsaine ?

- ou encore y a-t-il oublié de notre part que le monde a encore fortement changé depuis que nous sommes arrivées au monastère, aux environs de Vatican II ? Les valeurs de nos générations à nous ne sont plus les valeurs d'aujourd'hui.

d) *La question de l'individualisme*, très présent dans toutes nos communautés et, à mon avis, dans toutes les générations. C'est un fruit de notre éducation, des priorités prônées par nos sociétés, de certains 'courants' qui, de façon presque inconsciente, ont trouvé place dans nos communautés, une conséquence inévitable de la perte de repères chrétiens en ce qui concerne nos choix, notre façon de juger les événements et les personnes etc... Il me semble, pour être honnête, que les supérieures ne sont pas à l'abri de cette tendance. J'y reviendrai.

Le document sur l'autorité et l'obéissance fait allusion à ces réalités, surtout dans le contexte de la construction de la communauté. Tant de jeunes cherchent aujourd'hui la communion / une communauté, mais l'apprentissage, le discernement de la vérité des motivations ne s'avèrent pas si faciles en réalité. On lit au numéro 3 §5 :

*« Si l'on considère certains éléments de l'influence culturelle actuelle, il faut se souvenir que le désir de la réalisation de soi peut parfois entrer en conflit avec les projets communautaires ; la recherche du bien-être personnel, tant spirituel que matériel, peut rendre difficile le dévouement total au service de la mission commune ; les visions trop subjectives du charisme et du service apostolique peuvent affaiblir la collaboration et le partage fraternel.*

*Mais il ne faut pas exclure que, dans certains milieux, prévalent des problèmes inverses, découlant d'une vision déséquilibrée des rapports, qui penche vers la collectivité et une excessive uniformité, avec le risque de faire*

*obstacle à la croissance et à la responsabilité de chacun. Ce n'est pas un équilibre facile que celui qui existe entre personne et communauté et aussi, en conséquence, entre autorité et obéissance. »*

Voici ce que Mère Mary Hickey a dit à ce sujet dans une conférence sur l'autorité il y a quelques années :

*« Comment, dans une telle culture, articuler un sens de l'autorité religieuse et de l'obéissance qui puisse convaincre ? Il me semble que, dans cette mentalité générale, la dimension religieuse, spirituelle, fait défaut. Vivre aujourd'hui l'autorité – soit en l'exerçant, soit en la recevant – est une tâche bien difficile. C'est un énorme défi, au plan humain et au plan psychologique. Je ne crois pas que les chrétiens et les chrétiennes puissent se développer sainement si l'autorité n'est pas fondée sur la foi. Je ne crois pas à une société humaine sans autorité, pas même comme utopie. L'autorité est une donnée de la condition humaine. L'homme vient au monde sans science ni expérience. Il a besoin d'aide, de protection, d'instruction pour survivre et se développer. Il est dépendant de ceux qui sont 'en avant' de lui, qui possèdent l'expérience qui lui manque. Et cette situation perdure essentiellement de la naissance à la mort, bien qu'elle se modifie sans cesse. Celui qui n'a plus besoin de quelque autorité pour s'orienter abdique toute possibilité pour lui de croissance ».*  
(M.°Hickey – UBB Hurtebise 1995, « L'autorité »)

Voilà de quoi nous faire réfléchir.

Les tendances dont je parle ici ont été analysées dans pas mal de pays des cinq continents. On parle couramment maintenant de 'la génération Y' (18 à 35 ans). Il serait intéressant de développer davantage les caractéristiques de cette génération, mais je m'éloignerais trop du sujet dont je suis censée parler ! Je me permets simplement de faire allusion à un article de Simon-Pierre Arnold osb, paru dans les *Collectanea* - Tome 71, 2009 n° 4, qui résume ainsi une partie de la réflexion à ce sujet :

*« Si nous nous demandons quel type de spiritualité jaillit de cette nouvelle civilisation, une série d'interrogations des plus sérieuses se présente à nous. Ce qu'on cherche aujourd'hui dans cette foire à la mystique postmoderne, c'est l'expérience immédiate, le bien-être instantané et versatile. Quel lien existe-t-il entre tout ceci et la lente et patiente pénétration du mystère de Dieu ? Quoi de commun avec nos doctrines et nos systèmes mythico-rituels ? Nos contemporains cherchent anxieusement à donner un sens à leur itinéraire personnel. Le salut, le Royaume, la vérité ne les intéressent aucunement. Il s'agit d'une quête subjective, pluraliste, changeante et privée,*



*sans lien avec l'appartenance identitaire à une institution et encore moins avec ses autorités. »*

Encore un petit exemple bien concret. On entend souvent chez les jeunes de nos sociétés : « - *Quand je serai adulte, je voudrais être célèbre. - Célèbre à cause de quoi ? - Rien ! Simplement célèbre !* ».

Nous qui sommes en responsabilité aujourd'hui, sommes-nous prêtes à nous ouvrir, à nous laisser bousculer par ces nouveautés bien souvent incohérentes, et difficiles à comprendre ? Nous y ouvrir avec discernement d'ailleurs, car tous les jeunes de cette génération ne sont pas pareils !

Pour résumer :

J'ai essayé jusqu'ici de 'fonder' l'idée de l'autorité sur des principes chrétiens absolument essentiels – la miséricorde, la confiance, la foi. J'ai dit un peu en quoi consiste l'autorité – le cœur spirituel pour ainsi dire. J'ai soulevé brièvement quelques défis particuliers pour notre époque.

J'aimerais maintenant développer davantage l'exercice de l'autorité, creuser un peu la responsabilité de la supérieure, ce qu'elle doit essayer de faire, ce qu'elle **ne doit pas** déléguer, ce qu'elle **peut** déléguer, ce qu'elle **doit** déléguer.

Je me laisse guider par saint Benoît, par l'Église, par d'autres abbés et abbesses cisterciens et bénédictins, que j'ai connus. Ce ne sont que des pistes, pour essayer de promouvoir une réflexion plus profonde, ensemble et chacune personnellement.

Je commence par ce qui me semble prioritaire dans le service de l'autorité :

La recherche de la volonté de Dieu avec ses sœurs ; c'est primordial. Saint Benoît utilise le mot 'autorité' uniquement en référence à ce qu'il appelle la Divine Écriture et la Règle elle-même. Ce sont pour lui les seules « autorités » reconnues à l'école du service du Seigneur. La supérieure est d'abord et avant tout une moniale avec ses sœurs, et c'est par sa vie monastique à elle qu'elle fait autorité. Son rôle :

- . Chercher Dieu avec ses sœurs,
- . Que ses yeux à elle comme ceux de ses sœurs soient tournés vers le Seigneur

. Aimer la vie monastique et, dans la mesure du possible, la vivre comme tout le monde. Il y a des limites à cela, c'est évident. Elle devra parfois vivre autrement, mais l'attitude du cœur de la supérieure transparaît clairement dans une communauté...

Nous lisons dans le document sur l'autorité et l'obéissance, au numéro 20 a) [§2 et 3] :

*« L'écoute est l'un des principaux ministères du supérieur, pour lequel il devrait être toujours disponible, surtout envers celui qui se sent seul et a besoin d'attention. Écouter, en effet, signifie accueillir inconditionnellement l'autre, lui faire une place dans son cœur. De cette façon, l'écoute fait apparaître l'affection et la compréhension, fait comprendre à l'autre qu'il est apprécié et que sa présence et son avis sont pris en considération.*

*Le responsable doit se souvenir que celui qui ne sait pas écouter son frère ou sa sœur ne sait pas non plus écouter Dieu, qu'une écoute attentive permet de mieux coordonner les énergies et les dons que l'Esprit a donnés à la communauté, et aussi de garder à l'esprit, dans les décisions, les limites et les difficultés de certains membres. Le temps consacré à l'écoute n'est jamais du temps perdu, et l'écoute peut souvent prévenir des crises et des moments difficiles, au niveau tant individuel que communautaire. »*

Malgré les soucis continuels, la difficulté à garder un équilibre, le sentiment d'être tiraillée dans beaucoup de directions, il est important que la supérieure prenne soin d'elle-même et de la qualité de sa vie monastique. Dans notre vie personnelle, dans la gestion de la communauté, à qui demandons-nous conseil ? A qui rendons-nous compte ? Il y aura certes, des moments où un conseil à l'extérieur s'impose. Mais si nous perdons l'habitude d'écouter un conseil qui vient de quelqu'un de sage dans la communauté, méfions-nous.

Avons-nous un conseil pastoral ? Dans certaines communautés petites et pauvres, cette question est difficile, je le sais. Mais comment nous faire aider ?

La quête spirituelle est-elle vraiment à la première place pour nous ? Là aussi, c'est une question d'attitude de fond, et nos sœurs ne sont pas dupes...

La formation continue de la communauté (pas seulement les soucis de la formation initiale), en quoi consiste-t-elle ?

J'ai dû apprendre, un peu péniblement, que l'enseignement de la prieure est indispensable, et ne peut être entièrement délégué, même si on peut se faire aider. Cet enseignement, à partir de la Règle de saint Benoît, de notre liturgie, notre patrimoine, forme un peu à la fois l'esprit et le jugement de la communauté.

Dans nos Constitutions à nous, nous lisons (n°143) :

*« La Prieure est au service de la communauté dont elle est responsable. Les sœurs reconnaissent dans la foi qu'elle est un signe privilégié de la Présence du Christ. Au temporel et au spirituel, elle gouverne le monastère aidée de son Conseil, en lien étroit avec la Prieure générale ».*

Qu'est-ce que ça veut dire ? Voici quelques éléments :

a) *Promouvoir une réflexion fondée sur la vérité et la prière, bien préparée et présentée de façon à ce que chacune apprenne à participer de façon libre et réfléchie. Pas facile – il y a des formes de tyrannie qui se manifestent dans nos réunions et chapitres conventuels. Mais cette question est cruciale pour l'avenir. Nous pouvons être tentées de baisser les bras et de démissionner. J'admire beaucoup les supérieures et les communautés qui persévèrent. Pour une question importante, il faut du temps, et c'est parfois pénible – on voudrait couper court et mettre fin à l'incertitude, aux tensions. Ce n'est pas toujours le chemin de la sagesse. Un vrai discernement sait attendre le temps de l'Esprit. Mais un jour, il faut décider, rendre le service de la décision. Saint Benoît est clair à ce sujet.*

Le document sur l'obéissance (n° 20 f) dit ceci :

*« Discernement, autorité et obéissance – L'autorité fera preuve de patience dans le délicat processus de discernement, qu'elle cherchera à garantir dans toutes ses phases et à soutenir dans les moments les plus critiques et elle devra montrer de la fermeté quant à l'application de ce qui a été décidé. Elle sera attentive à ne pas abdiquer ses responsabilités, même par amour de la tranquillité ou par peur de heurter la susceptibilité de quelques-uns. Elle se sentira la responsabilité de ne pas fuir devant les situations qui exigent de prendre des décisions claires et qui, parfois, peuvent déplaire (cf. Vita consecrata n° 43). L'amour vrai envers la communauté est justement ce qui rend l'autorité capable de concilier fermeté et patience, écoute de chacun et courage dans la prise de décision, en surmontant la tentation d'être sourd et muet ».*

b) *L'organisation du travail. C'est un sujet vaste, les supérieures vont y passer beaucoup de temps. Relevons quelques aspects seulement de cette question.*

Je commence par citer ce que Dom Olivier Quénardel, abbé de Cîteaux, a dit à ce sujet dans une conférence donnée à une réunion régionale OCSO en 2007 :

*« Au monastère, le chômage n'existe pas. Comme Dieu lui-même, le moine est toujours au travail. Avant tout au travail de la prière, qui se manifeste en communauté par la célébration de l'œuvre de Dieu à laquelle rien n'est préféré. Travail-source où la communauté se ressource. Travail qui donne sens à tout. Preuve en est cette cloche qui sonne plusieurs fois par jour. Dès que le moine l'entend, il quitte ce qu'il fait et se hâte vers l'oratoire.*

*Nul ne vient au monastère pour faire ceci ou cela, mais il est aussi vrai de dire que nul ne refuse de faire quoi que ce soit si on le lui demande pour le bien de la communauté. Alors, l'informaticien trouve plaisir à devenir cuisinier. Il fera vite la différence entre le monde virtuel et l'estomac de ses frères. Si un bon esprit l'anime, il fera même tout son possible pour que les repas, si simples soient-ils, leur procurent le contentement d'être en bonne santé.*

*Saint Benoît, dans sa Règle, se montre attentif à donner du travail à qui risque de tomber dans l'oisiveté. Il ne l'est pas moins à qui fait la part trop belle au travail, oubliant que c'est à Marie que revient la meilleure part. Il rappelle par exemple au père abbé que le soin accordé aux affaires du monastère, si légitime soit-il, ne doit pas l'emporter sur celui des âmes à lui confiées. On le sent surtout préoccupé de donner au travail des moines des conditions favorables pour qu'il soit efficace et bienfaisant. Ne perdant pas de vue qu'il s'adresse à la race forte des cénobites, il revient fréquemment sur l'aide que les moines ont à s'apporter les uns aux autres pour accomplir leurs travaux sans murmurer, mieux encore : dans la joie.*

*'À tous, dit-il, on accordera des aides'. Au monastère, il n'y a aucune gloire à retirer d'avoir accompli seul telle ou telle tâche. Il y en a beaucoup plus à l'avoir accomplie avec l'aide de ses frères. Le cénobitisme va jusque là. Il déjoue l'esprit de propriété jusque dans le travail à faire ou le service à remplir. Heureux le moine, heureux l'abbé qui sait pouvoir compter sur l'aide de ses frères ! Malheureux celui qui préfère s'en priver ! »*

Cette citation montre bien l'attitude de fond envers le travail que l'abbé doit essayer de promouvoir.

Les deux autres aspects, fort importants pour aujourd'hui, en découlent :

c) *La délégation*, ce qui suppose une bonne compréhension de la subsidiarité, essentielle pour le gouvernement aujourd'hui. Savoir confier une part de sa responsabilité n'est pas nouveau : cf. Moïse (Nb 11, 16-17) « Assemble-moi 70 des anciens d'Israël... Tu les amèneras à la Tente de

Réunion... Je prendrai de l'Esprit qui est sur toi pour le mettre sur eux. Alors ils porteront avec toi la charge de ce peuple, et tu ne seras plus seul à la porter ». Et Règle de saint Benoît, ch. 21 – v. 3 : « (Les) dizeniens seront élus tels que l'abbé puisse se reposer sur eux et les associer à ses propres charges ».

Malgré cette tradition ancienne et saine, l'Église n'a pas toujours trouvé facile de vivre en vérité la subsidiarité, et le problème demeure aujourd'hui.

Dans le nouveau code de Droit Canon (1983), le terme 'subsidiarité' ne figure pas, mais les commentateurs s'y réfèrent à chaque fois que le code prévoit des possibilités offertes au législateur particulier.

Dans les écrits des Papes, le terme a été défini pour la première fois par Pie XI en 1931 (cf. *Quadragesimo anno*, n° 86-88).

Jean-Paul II en a parlé en 1991 dans l'encyclique *Centesimus Annus* (pour le centenaire de *Rerum Novarum*). Il dit au n° 48 : « Une société d'ordre supérieur ne doit pas intervenir dans la vie interne d'une société d'un ordre inférieur en lui enlevant ses compétences, mais elle doit plutôt la soutenir et l'aider à coordonner son action avec d'autres... en vue du bien commun ».

Il est évident que ce principe doit être réfléchi et interprété selon la réalité de chaque communauté bénédictine. Dans les différents services, la responsable prend au sérieux son travail, prend des initiatives normales à son niveau, consciente qu'elle n'est pas propriétaire de son service, elle a tout reçu, elle est prête à tout rendre... Surtout elle rend compte et agit selon la pensée de l'Abbesse, en faisant attention de ne pas marcher dans les plates-bandes des autres responsables. De son côté, l'abbesse ne doit pas se mêler de tout.

La communauté respecte la responsable d'un service, est prête à rendre service.

Le but pour toutes : faire vivre la communauté en vue d'une harmonie générale : « Pour que nul ne soit troublé ni affligé dans la maison de Dieu ». (cf. RB 31, 19)

Pour être réaliste, il faut admettre que dans ce domaine il y a beaucoup de difficultés, et pour la supérieure et pour la communauté. La tyrannie existe, consciente ou inconsciente, ce qui suscite paralysie et peur, infantilisme ou révolte plus ou moins ouverte. Les femmes, avouons-le, ont bien des manières insidieuses de s'imposer... Les hommes aussi, mais c'est autrement ! Il me semble, pourtant, que la supérieure doit essayer de ne pas se laisser décourager. Il y va de la santé de la communauté, et les jeunes ne pardonneront pas un refus de responsabilité dans ce domaine. Comment faire ? Il n'y a pas de chemin facile ni parfait, mais j'ai pu constater que les communautés qui persévèrent à vivre le chapitre 3 de la Règle de saint Benoît, qui apprennent à regarder

ensemble les vraies questions qui se posent, arrivent souvent, un peu à la fois, à diminuer, du moins à relativiser le pouvoir de nos 'tyrans' !

Bien vivre le chapitre 3 de la Règle de saint Benoît, c'est la meilleure façon pour nous d'éviter nos propres tendances à la tyrannie ! J'entends souvent : « Je n'ai personne à qui déléguer ! ». Dans mon expérience, cela peut manifester quatre réalités différentes :

- C'est vrai, c'est passager : il faut durer ainsi un moment, puis les choses pourront se rééquilibrer.
- C'est vrai : cela recouvre une réalité qu'il faudra un jour ou l'autre regarder en face, il y aura des choix à faire.
- Ce n'est pas vrai : je me crois indispensable, et seule capable de faire telle ou telle chose.
- Ce n'est pas vrai : je pourrais demander à telle ou telle sœur, mais il est tellement plus facile de le faire moi-même !

Dans notre Charte de formation, nous lisons ceci (n° 1.9) :

*« Les réunions de communauté et le dialogue sont des moyens importants de formation. Grâce à eux, les membres de la communauté apprennent à écouter les autres, à s'exposer à des points de vue différents ; ils sont encouragés à développer leurs talents pour l'expression personnelle ; ils apprennent le courage dans l'honnête affrontement des problèmes, la patience dans les lents développements communautaires ; la compréhension donne une meilleure connaissance mutuelle et aide à pardonner dans les moments inévitables de conflit. Mais au-delà de la croissance individuelle de chaque membre, c'est toute la communauté dans son ensemble qui est aussi aidée, par l'expérience du dialogue, à croître dans la compréhension qu'elle a d'elle-même ».*

d) Un autre aspect de cette question est le 'rendre-compte', essentiel pour la bonne marche de la communauté. À la supérieure de donner l'exemple en premier ! Ensuite, elle peut essayer de délimiter clairement les responsabilités de chacune, avec leur champ d'action et leurs limites. Elle peut exiger que chacune rende compte. Cette question me semble d'autant plus importante aujourd'hui que nous vivons dans des sociétés très complexes, où l'interdépendance fait partie de la vie. Il est évident que la supérieure ne peut pas/ne doit pas rendre compte de tout. Mais, faire des mystères inutilement mine la confiance de la communauté. Si on essaie de bien communiquer ce qui peut/ce qui doit être dit, la communauté fera davantage confiance quand la supérieure devra se taire.

Ce qui est merveilleux dans une bonne communauté monastique, c'est que chaque sœur va se trouver pécheur, victime, celle qui pardonne, experte, disciple, nulle et compétente, la dernière, la première, l'enfant et la mère. C'est vrai pour la prieure et pour la dernière postulante. C'est encore plus vrai aujourd'hui car, dans notre monde de savoir-faire, de connaissances et de technologie complexes, on ne peut pas être expert en tout ! Quand on entre volontiers dans ce jeu de relations, on est vraiment sur le chemin de l'humilité, de l'humanisation, de l'humour.

Le document sur l'autorité et l'obéissance parle clairement des difficultés que l'on peut rencontrer :

*« Il n'est certainement pas libre celui qui est convaincu que ses idées et ses solutions sont toujours les meilleures ; celui qui considère pouvoir décider seul sans aucune médiation pour connaître la volonté divine ; celui qui se considère toujours dans le vrai et qui est convaincu que ce sont les autres qui doivent changer ; celui qui pense uniquement à ses affaires et qui ne porte aucune attention aux besoins des autres ; celui qui pense qu'obéir est une valeur dépassée, qui ne peut pas être proposée dans un monde plus évolué ».*  
(n° 20 g - [§3])

Tout ceci m'amène à la dernière partie de ce que j'ai à vous dire ; c'est la construction, l'édification de la communauté, dans la patience, la persévérance, jour après jour, année après année. J'ai déjà dit un mot sur l'accompagnement personnel. J'en arrive à la communauté dans son ensemble.

Depuis un certain temps, je me trouve interpellée par les numéros 23/24 du document 'Vie fraternelle en communauté' de la Congrégation pour la vie consacrée, publiée en 1994. Je cite :

*« Le chemin de libération qui conduit à la pleine communion et à la liberté des enfants de Dieu demande le courage du renoncement à soi pour accepter et accueillir l'autre avec ses limites, à commencer par la personne en service d'autorité.*

*Comme on l'a noté de plusieurs côtés, il y a eu là un point faible de la période de renouveau de ces dernières années. On a progressé dans la connaissance de la vie en commun, on en a exploré les différents aspects, mais on s'est moins soucié de l'effort ascétique nécessaire et irremplaçable pour une libération qui permette de faire d'un groupe de personnes une fraternité chrétienne.*

*La communion est un don offert, mais requiert une réponse, un patient apprentissage et un combat afin de surmonter ce que nos désirs peuvent avoir de trop instinctif et changeant. L'idéal communautaire le plus haut comporte*

*nécessairement la conversion de toute attitude qui ferait obstacle à la communion.*

*La communauté sans la mystique n'a pas d'âme, mais sans ascèse elle n'a pas de corps. Il faut la 'synergie' entre le don de Dieu et l'engagement personnel pour construire une communion incarnée, pour donner un visage concret à la grâce et au don de la communion fraternelle. » (n° 23)*

*« Il faut admettre que ce discours fait problème aujourd'hui auprès des jeunes comme auprès des adultes...*

*S'il est vrai que la communion n'existe pas sans l'oblativité de chacun, il est nécessaire de perdre dès le départ l'illusion que tout doit venir d'autrui et d'aider chacun à découvrir avec reconnaissance ce qu'il a déjà reçu et qu'il est en train de recevoir des autres. Il est bon de préparer les frères et les sœurs, dès les débuts, à être constructeurs et pas seulement consommateurs de la communauté, à être responsables de la croissance de l'autre, ouverts et disponibles pour recevoir le don de l'autre, capables d'aider et d'être aidés, de remplacer et d'être remplacés.*

*Une communauté qui vit la fraternité et le partage exerce un attrait naturel sur les jeunes mais, par la suite, la persévérance dans les conditions de la vie concrète peut leur devenir un pesant fardeau. La formation initiale doit donc les amener à prendre conscience des sacrifices requis par la vie en communauté, à les accepter en vue d'une relation joyeuse et vraiment fraternelle, et à vouloir toutes les attitudes d'une personne intérieurement libre ('Potissimum Institutioni' 1990 – 32-34, 87) ; car, en perdant sa vie pour ses frères, on la retrouve » (n° 24).*

On parle ici de la formation initiale, mais ce qui est dit me semble de plus en plus important au fur et à mesure que les années passent.

Selon Frère Michael Casey OCSO, la charité fraternelle se construit à partir de l'obéissance mutuelle, se fonde sur le don de soi. Il dit : *« Le don de soi n'est pas le but de la vie en communauté, mais est le moyen par lequel chaque sœur construit la communauté »*. Je résume sa pensée : je ne peux pas écouter si je ne sais pas me taire. Je ne peux pas servir si je cherche à être servie, à être reconnue. L'attention aux autres suppose que je pense moins à moi-même, et pas seulement quand cela me plaît ou que je suis de bonne humeur. Si je veux construire la communauté, je laisse de la place, je crée un peu de place pour les autres. Cela suppose aussi que j'apprends à recevoir, à être aimée, à me laisser servir, à laisser les autres faire la bonne œuvre que moi j'aimerais faire, et que je ferais très bien ! (*"Strangers to the city" - ch. 8 - Paraclete Press 2005*)



Ces réflexions me semblent très importantes dans nos sociétés de consommation, à la quête d'un bonheur immédiat, quoique superficiel.

Nous cherchons aussi tout simplement à rendre nos sœurs heureuses. Dans nos propres Constitutions sur la vie fraternelle, nous lisons :

*« Nous voulons contribuer au développement humain et spirituel de chacune, à son bonheur en communauté, et à sa réussite dans les tâches qui lui sont confiées, puisque 'l'amour doit être comme une espérance active de ce que les autres peuvent devenir avec l'aide de notre soutien fraternel' » (n° 58).*

Pour que cela soit possible, bien des petits moyens sont possibles (les femmes, en général, font mieux que les hommes en ce domaine), par exemple des moments de célébration. Nous avons ceci dans notre Charte de Formation (n° 1.10) :

*« Les célébrations jouent un rôle important dans la formation de la communauté. Au moment des Professions et des Jubilés par exemple, la communauté se réjouit du don que Dieu lui fait. Tout au long de l'année, aux jours de fête, la communauté célèbre le don de Dieu qu'est son existence, et dans la joie reconnaît que toutes sont unies en un seul corps et un seul esprit. »*

Mais ce qui ronge la paix de bien des communautés aujourd'hui, c'est la difficulté, ou le refus de regarder en face les vraies questions qui se posent au sujet de la réalité actuelle et de l'avenir. Dans ce domaine, il y a eu beaucoup de progrès depuis une vingtaine d'années. Mais nous ne sommes pas encore au bout de ce chemin. C'est une autre façon de vivre un aspect du mystère pascal, le don de soi jusqu'au bout, l'aventure de l'inconnu, fermetures, fusions etc..., qui réussissent ou ne réussissent pas. J'ai souvent l'impression que nous entrons de plus en plus dans la nuit, sans encore voir la lumière qui se lève. Je demeure convaincue que nous avons le devoir de persévérer sur ce chemin, pour nos plus jeunes sœurs, pour que le Seigneur puisse préparer un avenir que nous ne verrons sans doute pas.

Le document sur l'autorité nous encourage à trouver de l'aide dans ce domaine en promouvant la collaboration avec les laïcs (n° 25 f) :

*« La collaboration croissante avec les laïcs dans le cadre des œuvres et des activités menées par les personnes consacrées pose, à la communauté comme à l'autorité, des questions nouvelles qui exigent des réponses nouvelles : 'La participation des laïcs suscite souvent des approfondissements inattendus et féconds de certains aspects du charisme' du fait que les laïcs sont invités à offrir 'aux familles religieuses la précieuse contribution de leur*

*caractère séculier et de leur service spécifique*' (cf. 'Vita consecrata', n° 55, et 'Repartir du Christ', n° 31).

*Il a été utilement rappelé que, pour atteindre l'objectif d'une collaboration mutuelle entre religieux et laïcs, 'il est nécessaire d'avoir des communautés religieuses ayant une claire identité charismatique assimilée et vécue, capables par conséquent de la communiquer aux autres et disponibles au partage ; des communautés religieuses, vivant une intense spiritualité et un esprit missionnaire enthousiaste, pour transmettre le même esprit et le même élan évangélisteur ; des communautés religieuses qui sachent animer et encourager les laïcs à partager le charisme de leur Institut selon leur caractère séculier et leur style de vie différent, les invitant à découvrir de nouvelles formes de mise en œuvre de ce charisme et de la mission. Ainsi, la communauté religieuse peut devenir un centre d'irradiation, de force spirituelle, d'animation, de fraternité qui crée la fraternité, de communion et collaboration ecclésiale, les apports différents contribuant à la construction du Corps du Christ qui est l'Église*' (cf. 'Vie fraternelle en communauté', n° 70).

*Il est nécessaire, en outre, que soit bien défini l'organigramme des compétences et des responsabilités, aussi bien des laïcs que des religieux, ainsi que des organismes intermédiaires (Conseils d'administration et instances similaires). En tout cela, celui qui a la responsabilité dans la communauté des consacrés a un rôle irremplaçable. »*

Si les monastères ont toujours vu beaucoup de laïcs graviter autour d'eux, il y a du neuf dans ce que l'Église nous dit ici, et cela fait écho à ce que nous voyons naître, péniblement, dans nos Églises locales, dans l'Église universelle.

Autour de ma propre communauté, il y a tout un groupe de laïcs « bien dans leur peau » (très important !) désireux de nous aider, conscients de nos difficultés, et en même temps désireux de puiser à nos sources spirituelles. Cela demande du discernement, mais c'est encourageant. C'est un vrai partage mutuel.

À ce sujet, j'ai remarqué une chose : Il arrive que des laïcs avec un bon jugement et un certain discernement perçoivent dans nos sœurs des dons et des talents que nous avons du mal à accepter et à développer. Il est évident que nous devons faire attention pour éviter des dérapages, il y en a eu..., mais de temps en temps, (comme le moine étranger dans la Règle de saint Benoît ch.°61, 4), le Seigneur nous invite peut-être à regarder nos sœurs avec un œil purifié, et à encourager une nouvelle réponse à l'action de l'Esprit dans la communauté.

La dernière responsabilité de la supérieure dont j'aimerais dire un mot, c'est l'art de se retirer, gracieusement.

Un jour, sauf si nous mourons encore en charge, nous ne serons plus supérieures. Sans doute nous connaissons toutes des anciennes supérieures qui ont su vivre ce passage comme une grâce pour elles-mêmes, pour leurs communautés et leurs successeurs. Et quelle grâce !

Sans doute nous en connaissons aussi qui n'ont pas su bien vivre cette transition, et cela a été une souffrance pour elles-mêmes, pour leurs successeurs, et pour leurs communautés.

D'après mon expérience, je dirai trois choses à ce sujet :

a) Il y a toujours un *passage à vivre*, et il y a toujours une souffrance à accepter. Elle sera de courte ou de longue durée. On ne sait pas à l'avance. On ne sait pas non plus quelle forme elle prendra. Même si on est profondément soulagé de déposer la charge, on est toujours surpris par quelque chose. Ce n'est guère étonnant. On est marqué dans sa chair et dans son âme par tout ce qu'on a vécu. On ne peut pas déposer tout cela comme par exemple on dépose une simple valise...

b) *On peut s'y préparer*. Je dirais que la façon dont nous vivons notre charge révèle en grande partie comment faire pour que cela se passe bien.

- Si notre autorité est restée service avant tout,
- si nous avons appris à faire confiance, à aider d'autres sœurs à se développer le plus possible pour être prêtes à assumer de nouvelles charges,
- si notre service a été surtout obéissance à Dieu et à sa Parole,

le passage sera douloureux sans doute, mais riche en grâce et en paix, et beaucoup plus facile.

c) *La communauté a une grande responsabilité dans ce domaine*. Il y a des communautés qui démolissent leurs supérieures, des groupes qui se forment autour de l'ancienne supérieure pour faire obstacle, des groupes qui bloquent au moment des élections etc... etc...

Au moment de passer la charge à une autre, si la communauté sait reconnaître ce qui a été bon, si elle dit merci simplement et sincèrement, si elle laisse partir la supérieure librement et dans la paix, si elle fait preuve de loyauté envers la nouvelle élue, alors beaucoup de difficultés sont minimisées ou évitées.

Nous lisons dans notre Charte de formation un paragraphe qui m'a souvent aidée (n° 3.2) :

*« La vie monastique elle-même est un processus de conversion qui suppose un continuel détachement des sources imparfaites de sécurité et une dépendance grandissante de Dieu. Elle comprend des étapes particulières de croissance humaine et spirituelle.*

*Il y a des moments, tout au long du cheminement monastique, dans lesquels les sœurs sont appelées à transcender leurs limites et à s'aventurer dans l'inconnu. Cela implique non seulement une humilité fondamentale devant l'action de la divine providence, mais aussi la capacité de chercher un nouvel équilibre et de trouver une vision renouvelée de la vie.*

*Ce peut être :*

- des difficultés dans la vie de prière,*
- des tensions dans l'observance des engagements monastiques,*
- le passage du Noviciat à la vie en Communauté,*
- un changement de poste ou de travail,*
- le succès ou l'échec de certains projets,*
- un changement dans les relations affectives,*
- une maladie sérieuse, la diminution de l'activité,*
- et l'approche de la mort.*

*La communauté sera particulièrement attentive à ces moments difficiles vécus par l'un ou l'autre de ses membres, lui apportant discrètement le support fraternel, la sollicitude pastorale, et si nécessaire la possibilité de recourir à l'aide d'une personne compétente.*

*Dans toutes ces situations, il faut du temps à la personne pour s'ajuster à ce qui lui arrive et le vivre dans la foi ».*

J'ai conscience d'avoir soulevé beaucoup d'aspects et de questions autour de l'exercice de l'autorité, et d'en avoir parlé de façon superficielle. C'est inévitable, vu le temps dont nous disposons.

J'espère toutefois que chacune et ensemble, dans les échanges que nous pourrons avoir, nous trouvons un peu plus de lumière, de courage et de consolation dans le service ardu mais rempli de grâce qui nous est demandé.